

Le sentier des ruines - Burdignes n°1



(Mairie de burdignes)



Le château de Montchal dont vous allez découvrir les ruines a été détruit sous le règne de François 1er. Les habitants du village ont utilisé les pierres pour construire leurs maisons.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 8.9 km

Dénivelé positif : 276 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Burdignes - Le Bourg

Arrivée : Burdignes - Le Bourg

Profil altimétrique



Altitude min 884 m Altitude max 1042 m

De la place (four à pain associatif et fontaine), prendre la D22 direction Saint-Sauveur-en-Rue.

A la croix de Pierre, prendre le « chemin vieux » à la barrière et tout droit (vue sur l'éco hameau) jusqu'à la 2ème barrière.

A la route de la Faye, faire 50m et prendre le sentier à droite qui mène à Montpéan.

Au hameau (bachat et large vue) suivre à gauche le chemin montant, longer la lisière du bois (vue sur la vallée de la Déome) en restant à droite (fermer les clôtures), descendre le sentier par le bois jusqu'au large chemin.

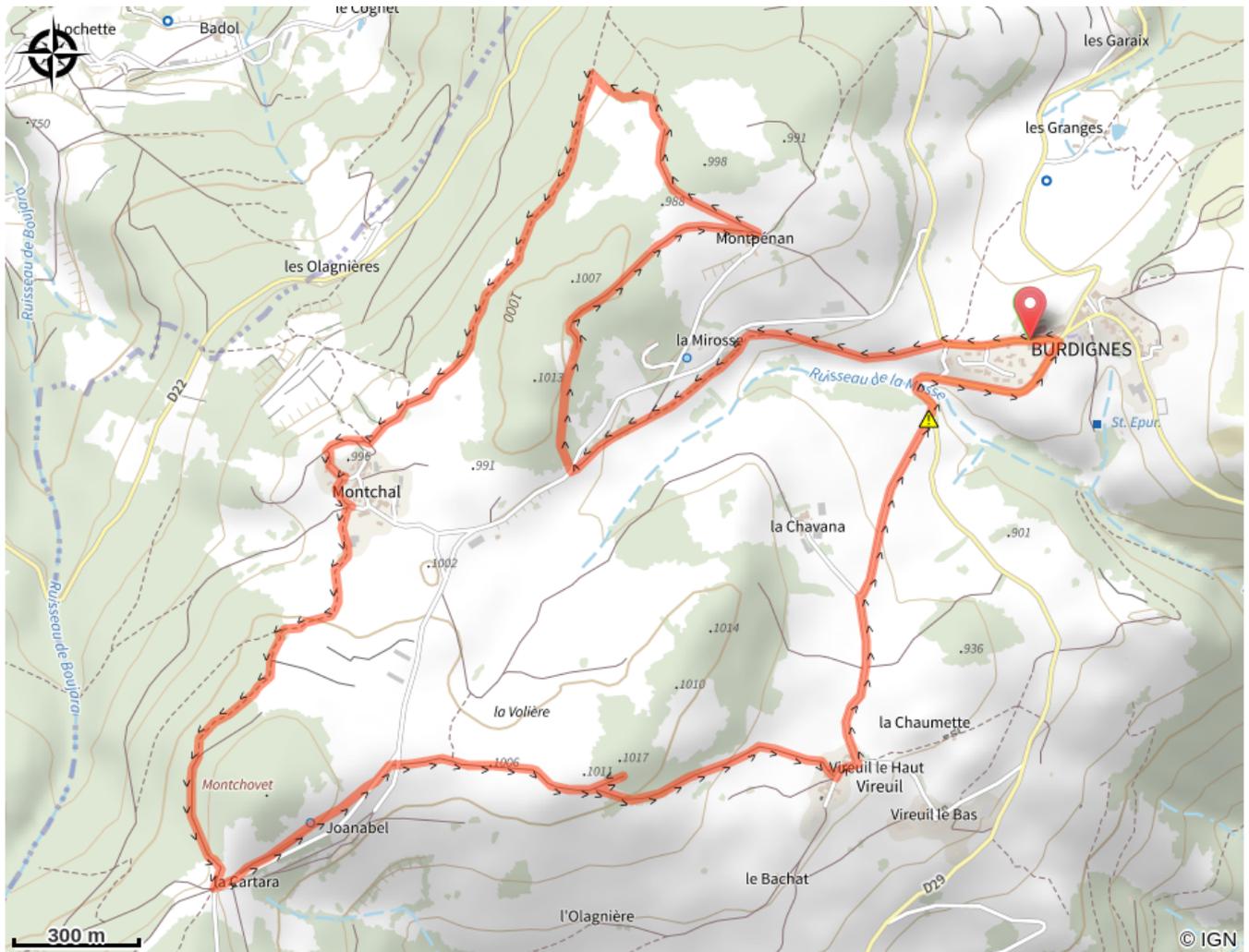
A gauche, rejoindre Montchal, contourner le hameau par la droite (ruines du château). A l'entrée du hameau, suivre le sentier à droite puis tout droit (GR 42) le long du muret (bâtiments bois) et monter jusqu'à la croix de la Cartara.

Prendre à gauche la route de la Faye sur 50m, suivre à gauche le chemin du réservoir au-dessus de celle-ci.

A la croix de Joanabel, suivre le chemin indiqué « Site mégalithique » (voir la Baignoire des Gaulois) et descendre à Vireuil le Haut.

Au hameau, prendre 2 fois à gauche la route jusqu'à Burdignes (⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.).

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Recommandations Randonnée pédestre

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

Consultez la météo avant chaque départ

- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.

Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.